

norable ministre de l'Agriculture une question qui concerne la nouvelle politique laitière.

Comme la nouvelle année de la production laitière va commencer dans quelques jours, l'honorable ministre pourrait-il nous dire où en est le compte à rebours, en jours, avant le lancement ou la mise sur orbite de cette nouvelle politique laitière qui doit assurer aux producteurs laitiers du Canada un prix minimum de \$4 les cent livres pour le lait industriel?

[Traduction]

### FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

#### ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ

**M. H. E. Gray (Essex-Ouest)** propose l'adoption du 1<sup>er</sup> rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques présenté à la Chambre le mardi 22 février 1966.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à adopter cette motion?

**Des voix:** Non.

**M. Gray:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais proposer à la Chambre qu'elle rende ce rapport applicable uniquement aujourd'hui à la séance du comité.

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Ce serait acceptable, monsieur l'Orateur.

**M. Gray:** Il s'agit d'entendre des témoins venus d'assez loin.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à ce que le député soit autorisé à modifier la motion de façon qu'elle s'applique uniquement à la séance d'une journée?

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à adopter la motion modifiée?

**Des voix:** Oui.

(La motion est adoptée.)

### LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Batten.

#### LES FINANCES

Administration—

1. Administration centrale, y compris l'exécution des lois sur les prêts garantis, les traitements et dépenses du bureau de l'inspecteur général des banques et les subventions qu'apparaissent au détail des affectations, \$3,862,800.

**L'hon. M. Sharp:** Je ne me propose pas pour l'instant, monsieur le président, de faire une déclaration sur le fond, mais en vue d'accélérer les travaux du comité, j'ai jugé bon de signaler un point que, sauf erreur, la plupart des députés connaissent: je suis le ministre responsable du ministère des Finances et aussi de la Commission cana-

diennne du blé. Afin de procéder de façon méthodique, nous pourrions peut-être traiter d'abord des crédits du ministère des Finances et aborder ensuite n'importe quel autre crédit, en commençant, mettons, par le crédit statutaire ayant trait aux réserves temporaires de blé, pour discuter après de l'administration de la Commission canadienne du blé.

**L'hon. M. Starr:** Non, monsieur le président. J'estime que nous devrions procéder de la manière habituelle, c'est-à-dire, examiner les crédits du ministère en commençant par le premier poste et en poursuivant dans l'ordre numérique jusqu'à la fin.

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur le président, l'honorable représentant ne se rend peut-être pas compte que les crédits du ministère des Finances ne comprennent pas ceux de la Commission canadienne du blé, je propose donc—et j'y suis tout disposé—qu'après avoir examiné les crédits des Finances, nous passions à l'étude de certain poste qui nous permettrait de discuter des opérations de la Commission canadienne du blé. Dans les crédits de 1966-1967, certains crédits statutaires, qui figurent maintenant aux crédits du ministère du Commerce, seront transférés à l'administration du ministère des Finances. Cela m'a semblé une façon méthodique d'ordonner la discussion. Ce n'était qu'une simple suggestion personnelle.

**M. Nasserden:** Il serait souhaitable, à mon avis, qu'on nous permette de discuter aussi les crédits de la Commission canadienne du blé au premier crédit du ministère des Finances, puisque le ministre des Finances est chargé de la direction de l'un comme de l'autre.

• (3.40 p.m.)

**L'hon. M. McIlraith:** Monsieur le président, le problème, c'est que ce crédit est englobé dans un autre ministère. La proposition au comité visait à surmonter cette difficulté.

**M. Nasserden:** Il est inutile d'ergoter là-dessus, car nous allons en discuter de toute façon. Le ministre responsable est à la Chambre et il me semble que nous devrions pouvoir étudier la Commission du blé dans le cadre du premier crédit.

**L'hon. M. McIlraith:** Monsieur le président, je voulais simplement faciliter la tâche du député de Rosthern, étant donné que le crédit dont le comité est saisi n'a rien à voir avec cette question. Ma proposition visait à permettre aux députés d'examiner la question de la Commission du blé au cours des délibérations du comité actuel. Voilà ce que nous proposons.

**M. le président:** Le crédit n° 1 est-il adopté?